



DOSSIER

Élections européennes



LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Fiche Condition animale

Février 2024

Condition animale : les bons sentiments ne suffisent pas

Jean-Jacques Fresko, Rédacteur en chef d'Infonature.media

Cléa Blanchard, Chargée de mission à LFE

La thématique de la « condition animale » doit s'imposer dans le prochain débat électoral. Mais il serait regrettable de limiter le sujet à la « simple » question du « bien-être » des animaux domestiques, et notamment des animaux de rente (bétail), au détriment d'une réflexion plus profonde sur notre rapport au Vivant.

L'espèce humaine représente 36 % de la biomasse totale des mammifères, tandis que le bétail surpasse cette proportion avec 60 % (il ne reste donc que 4 % pour les mammifères sauvages !). Sur le plan économique, les productions animales contribuent de manière significative à l'agriculture de l'UE (45 % de la production agricole finale au cours des dix dernières années). La consommation de protéines animales est deux fois plus élevée par rapport à la moyenne mondiale. La consommation totale de viande en France a connu une hausse constante, passant de 3,8 millions à 5,8 millions de tonnes équivalent carcasse entre 1970 et 2022, soit une augmentation de 50 %¹. Les Européens expriment un intérêt croissant pour des produits animaux à valeur patrimoniale, soulignant un besoin croissant de qualité dans la production alimentaire, bien que les volumes sous signes de qualité officiels demeurent relativement modestes et méconnus².

La situation de la faune sauvage en Europe se manifeste à travers la liste rouge de l'UICN, où au moins 1 677 des 15 060 espèces évaluées sont menacées d'extinction. D'après l'évaluation de la Commission³, la grande majorité des espèces affichent un état qualifié de « médiocre », voire « mauvais »⁴. Au-delà de ces espèces classées « en danger » ou « en danger critique » d'extinction, c'est toute la cohorte de la faune sauvage qui est menacée en Europe. En 2017, une étude allemande révélait que la biomasse des insectes s'est effondrée de 80 % en trente ans⁵. **L'effondrement de l'entomofaune entraîne évidemment toute une série de dégâts collatéraux dans les écosystèmes : perte de pollinisation et disparition de flore associée aux insectes, perte de ressources alimentaire pour les oiseaux et les petits mammifères insectivores, etc.** Les causes de cet effondrement sont connues : dégradation et morcellement des habitats, intrants agricoles délétères, et pour un nombre limité d'espèces pratique excessive de la chasse ou de la pêche. Les mesures « de protection » (Natura 2000, directives « oiseaux » ou « habitat »), si elles permettent de limiter les dégâts, montrent clairement leurs limites.

Selon le dernier Eurobaromètre de mars 2023⁶, **une forte majorité, soit 94 % des Européens, est convaincue que les animaux nécessitent un environnement de vie approprié pour leur bien-être. 89 % des citoyens européens soutiennent l'idée que l'Union européenne devrait interdire les mutilations animales. 60 % des Européens sont disposés à payer un prix plus élevé pour des produits respectueux du bien-être animal.** Ces résultats révèlent une inquiétude croissante en Europe au sujet du traitement éthique des animaux, soulignant le désir collectif d'améliorer leurs conditions de vie.

Les règles de l'UE sur le bien-être animal, résumées par les « **cinq libertés** », s'appliquent en théorie de manière étendue aux animaux domestiques (de compagnie ou de rente). Ces « cinq libertés » sont : 1) ne pas souffrir de la faim ou de la soif ; 2) ne pas souffrir d'inconfort ; 3) ne pas

¹ FranceAgriMer. 2023. « Synthèse conjoncturelle : La consommation de viandes en France en 2022. » Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, n°412 (juillet).

² Vincent Chatellier, V. et Dupraz, P. 2019. « Les performances économiques de l'élevage européen : de la "compétitivité coût" à la "compétitivité hors coût". » *La Revue INRAE Productions animales* 32 (2 / Num. spécial) : 171-88. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2019.32.2.2479>

³ Basée sur un rapport technique approfondi de l'Agence européenne pour l'environnement sur le rapport de 2020 de la révision quadriennale de l'état de la conservation des espèces.

⁴ Cf. fiche Biodiversité.

⁵ Hallmann, C. A., et al. 2017. "More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas." *Plos One* 12 (10). <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809>

⁶ <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2996>

souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies ; 4) pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce ; 5) ne pas éprouver de peur ou de détresse. Une extension des cinq libertés animales aux espèces sauvages et leur intégration au droit positif de l'Union aurait en cascade des conséquences révolutionnaires. Cela ne conduirait pas à l'interdiction pure et simple de la chasse, par exemple, mais condamnerait à terme les chasses les plus cruelles. Cela n'interdirait pas le recours aux intrants agricoles, mais conduirait à réévaluer les pratiques culturelles et à bannir les pesticides les plus nocifs.

1. Des mesures timides de protection ces dernières années

L'adoption par le Parlement en 2016 de son rapport d'initiative sur les normes minimales pour la protection des lapins d'élevage (2016/2077/[INI])⁷ a marqué une avancée politique, témoignant de l'importance croissante accordée au bien-être des animaux.

L'initiative « Pour une nouvelle ère sans cage » lancée par CIWF en 2018 a rassemblé 1,4 million d'Européens en un an⁸, devenant la troisième plus grande mobilisation des initiatives citoyennes européennes. L'initiative a obtenu l'engagement de la Commission européenne pour éliminer l'utilisation des cages d'ici 2027, soutenue massivement par le Parlement européen. Dans cette logique, la Commission a présenté en mai 2020 sa stratégie « De la ferme à la table » qui vise à évoluer vers un modèle alimentaire durable, incluant l'amélioration du bien-être des animaux. Cependant, **les propositions attendues en septembre 2023 pour réformer les lois sur le bien-être animal et l'abattage n'ont pas encore été rendues publiques**, suscitant des préoccupations. Seule la proposition sur la protection des animaux pendant le transport a été confirmée. En réponse, le comité « Pour une nouvelle ère sans cage » envisage désormais d'engager une action en justice pour faire avancer cette cause.

L'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) a proposé des règles plus strictes pour encadrer le transport des animaux, mettant l'accent sur les températures, les durées de trajet et l'espace alloué⁹. Une lacune notable concerne le transport maritime, sur lequel l'EFSA n'a pas rendu de conclusions, malgré les préoccupations concernant les conditions déplorables lors des exportations de bétail. **L'application irrégulière de la législation existante constitue également un problème majeur**, souligné par une commission d'enquête du Parlement européen en 2021, mettant en évidence des violations systématiques et une application inégale des règles. Cela nécessite une meilleure mise en œuvre des réglementations existantes dans le cadre d'un futur cadre réglementaire sur le transport des animaux.

Le rapport de la Cour des comptes européenne, publié en avril 2023, souligne le stress et les souffrances subis par des milliards d'animaux lors de leurs transports annuels dans l'Union européenne. Le rapport propose une tarification de la souffrance animale pour l'intégrer dans les coûts de transport et les prix de vente, en recommandant le transport de viande plutôt que d'animaux vivants, l'utilisation d'abattoirs mobiles et une meilleure transparence dans l'étiquetage pour informer les consommateurs.

2. Les enjeux : un meilleur respect du vivant

Plusieurs visions s'opposent sur ce qui doit être pris en compte en matière de condition animale. D'un côté la **tendance « animaliste »** entend, pour des **raisons éthiques**, parvenir à terme à **l'éradication de toute production animale**. Elle soutient l'idée que l'homme, étant omnivore, peut aisément devenir végétivore, ou recourir à la « viande » synthétique. Les associations qui relèvent de cette tendance (PETA, L 214) sont du reste très proches des entreprises qui développent des productions de viande synthétique. L'approche animaliste extrême encourt le reproche de dissimuler

⁷ <https://www.animalwelfareintergroup.eu/what-we-do/cage-free-farming-working-group>

⁸ <https://www.endthecage.eu/en/>

⁹ Gérard, M. 2022. « Températures maximales et temps de trajet : l'EFSA propose de nouvelles règles pour encadrer le transport d'animaux. » *Le Monde*, le 7 septembre 2022.

une forme de transhumanisme, visant à modifier de manière autoritaire les caractéristiques physiques, psychiques et comportementales de l'être humain pour parvenir à transformer son régime alimentaire. Elle questionne en outre la place de l'être humain parmi les autres espèces prédatrices... et le sort qu'il convient de réserver à ces dernières¹⁰.

À l'opposé, **la tendance « productiviste »** revendique à la fois une forme de « réalisme » économique et une forme de mission sacrée, celle de **nourrir le monde**. Elle est portée par les organisations agricoles qui revendiquent une hégémonie en Europe (FNSEA en France, COPA à l'échelle européenne) et qui s'adonnent à un lobbying intense relayé par les instances de l'UE, et par les gouvernements nationaux¹¹. L'approche productiviste repose sur une **mystification** aperçue par Philippe Descola, relayé par nombre de penseurs contemporains : **l'éleveur ne « produit » pas de viande, mais oriente un processus biologique**. Qualifier de tels processus de « production » permet à leurs protagonistes de s'approprier le fruit de la transformation. Cela permet en outre **d'invisibiliser totalement les sévices infligés aux animaux**.

Il n'est pas contestable qu'un élevage pratiqué dans des conditions qui respectent la dignité respective de l'animal et de l'éleveur et qui se rapproche d'une forme de « convivialisme » ne puisse pas atteindre les niveaux de productivité de l'agro-industrie. Une telle orientation implique nécessairement une **réévaluation de la quantité de protéines animales consommée** par habitant. En dépit de ses bénéfices sanitaires¹², cette évolution ne peut se concevoir que sur le temps long, pour de multiples raisons : socio-politiques¹³, économiques¹⁴, et techniques¹⁵. Elle suppose un accompagnement suffisant pour les agriculteurs. Un élevage extensif conforme aux exigences du bien-être des animaux d'élevage ne peut en outre se développer tant que la question des conflits entre humains et prédateurs concurrents (concentrée en Europe sur le loup, le lynx) ne sera pas, sinon réglée, du moins maîtrisée.

3. Des propositions pour une nouvelle étape

❖ **Mieux informer et former** : promouvoir auprès de la population de régimes alimentaires moins carnés (sur le modèle de la campagne « les antibiotiques, ce n'est pas automatique ») ; créer un cahier des charges et un label « bien-être animal », qui permettrait aux consommateurs de choisir de manière éclairée ; réorienter radicalement les programmes de l'enseignement agricole pour abandonner la vision obsolète de l'« animal-machine ».

❖ **Améliorer des conditions d'abattage et renforcer les contrôles et la transparence** : programmer l'extinction des abattoirs industriels ; adopter les abattoirs mobiles pour réduire le stress du transport des animaux ; créer des normes plus contraignantes pour les « élevages » industriels subsistants, garantissant les « 5 libertés » fondamentales ; imposer une supervision vidéo permanente dans les élevages et les abattoirs industriels ; mettre en place des commissions régionales de contrôle quadripartites avec des représentants des producteurs, des ONG, des consommateurs et des pouvoirs publics ; autoriser l'accès aux établissements et aux images vidéo pour assurer une surveillance efficace.

❖ **Étendre à terme à la faune sauvage les « 5 libertés » reconnues à la faune domestique et réévaluer le statut des grands prédateurs**. Un immense chantier d'adaptation juridique devrait être conduit, et l'objectif atteint par paliers et remettre à plat des mesures de protection dans un échange entre les filières d'élevages extensif (et elles seules) et les ONG naturalistes.

¹⁰ Méry, A. 2000. « Sur la prédation : réponse à Philippe Laporte. » *Les Cahiers antispécistes* n° 19 (octobre).

¹¹ En France, la FNSEA se cache à peine de valider la nomination du ministre de l'Agriculture.

¹² Voir les effets sur la santé de la surconsommation de viande.

¹³ L'idée que la consommation quotidienne de viande est « bonne pour la santé » doit être déconstruite.

¹⁴ Le passage d'un modèle productiviste industriel à un modèle plus éthique ne peut pas être brutal.

¹⁵ Les savoir-faire nécessaires ne sont pas immédiatement disponibles.

A RETROUVER DANS LE DOSSIER

<https://www.lafabriqueecologique.fr/dossier-6-les-enjeux-ecologiques-des-elections-europeennes/>

CHAPITRE 1 : CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

L'action climatique : une nouvelle étape, un changement de méthodes

Biodiversité : pour une approche stratégique, au-delà de simples objectifs

Rendre concrète la transition juste

L'écologie face à la montée du populisme

Sobriété, quel récit pour l'Union européenne

Choisir les bons mots pour l'écologie européenne

Politique d'adaptation à l'échelle européenne

CHAPITRE 2 : AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Politique agricole et alimentaire européenne, une nécessaire refondation

Renforcer la régulation européenne des OGM et nouveaux OGM

Lutte contre les pesticides en Europe : la grande désillusion

Engager la transition sociale et écologique des pêches d'ici 2030

Condition animale : les bons sentiments ne suffisent pas

Le tournant climatique et environnemental de la politique commerciale européenne : une avancée fragile à consolider et à développer

L'artificialisation des sols : l'essentiel reste à faire

CHAPITRE 3: ÉNERGIE ET ENTREPRISES

Des politiques énergétiques au milieu du gué

Quelle stratégie européenne vis-à-vis des producteurs d'énergies fossiles ?

Le système d'échange de quotas : garde-fou face à la vague populiste ?

La mobilité des personnes et des biens : il reste tant à faire

L'Europe, chef de file de la durabilité des entreprises

La low-tech, angle mort de la politique industrielle de l'UE

L'impact écologique du numérique : des premières mesures, à renforcer

CHAPITRE 4 : CITOYENS ET ENVIRONNEMENT

Réenchanger l'Europe de l'eau

Consommation durable : de nombreuses initiatives à finaliser et amplifier

Un nouveau souffle pour la co-construction citoyenne de la transition écologique

Impliquer plus et mieux les territoires

Une Europe pionnière pour la reconnaissance du crime d'écocide

Pollution atmosphérique : redoubler d'efforts

Pollution sonore : un sujet majeur trop mal traité